



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/502
29 février 1996

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMUNICATION DU 7 FEVRIER 1996 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AUSTRALIE AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

1. Le 7 février 1996, le Directeur général a reçu du représentant permanent de l'Australie une communication datée du 6 février 1996 transmettant deux déclarations faites les 28 et 30 janvier 1996 par le Premier Ministre australien au sujet du sixième essai nucléaire français à Fangataufa et de l'annonce ultérieure du président Jacques Chirac selon laquelle la France s'engage à signer en 1996 le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud et un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

2. Comme l'a demandé le représentant permanent de l'Australie, les déclarations du Premier Ministre sont distribuées pour l'information des Etats Membres de l'Agence.

SIXIEME ESSAI NUCLEAIRE FRANÇAIS

Déclaration de M. P.J. Keating, Premier Ministre australien

Le Gouvernement français doit être fermement condamné pour le dernier essai qu'il a effectué à Fangataufa, alors même que se déroulent à Genève des négociations en vue d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, lesquelles entrent dans leur dernière phase décisive.

Un acte aussi irresponsable adresse le pire signal possible aux nations qui aspirent à posséder des armes nucléaires et porte atteinte aux efforts déployés pour faire progresser le désarmement et la non-prolifération nucléaires.

L'Australie continuera à faire pression sur la France pour qu'elle mette fin immédiatement à son programme d'essais et qu'elle réponde aux demandes légitimes des nations du Pacifique Sud exprimées dans la déclaration de la réunion des ministres de l'environnement du Pacifique Sud qui s'est tenue le 17 août 1995 en Australie, à l'initiative de ce pays.

Dans cette déclaration, les ministres ont demandé qu'il soit mis fin immédiatement aux essais d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud et que soient fermées les installations connexes à l'exception de celles qui sont nécessaires pour les futures activités de surveillance de l'environnement; que la France accepte la responsabilité entière et exclusive des impacts négatifs éventuels des essais nucléaires français sur l'environnement et les peuples du Pacifique Sud; et qu'elle permette à la communauté internationale d'avoir accès à toutes les données scientifiques françaises et aux sites des essais proprement dits, afin qu'une évaluation indépendante et complète des effets de ces essais puisse être réalisée. Si le Gouvernement français cherche, comme il le prétend, à continuer de jouer un rôle dans le Pacifique Sud, il doit répondre de manière positive aux demandes des nations qu'il considère comme ses voisins et amis.

J'en appelle au Gouvernement français pour qu'il annonce immédiatement la cessation de son programme d'essais, conformément aux déclarations du président Chirac; qu'il signe sans tarder les Protocoles au Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud; et qu'il mette tout en oeuvre pour que le traité sur l'interdiction complète des essais soit conclu cette année.

Canberra
28 janvier 1996

DECLARATION DE M. P.J. KEATING, PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN

Le Premier Ministre, M. Paul Keating, s'est félicité que le président Chirac ait renouvelé son engagement de signer en 1996 le Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud ainsi qu'un traité sur une interdiction vraiment complète des essais nucléaires.

"L'annonce par le Gouvernement français de l'achèvement de son programme d'essais nucléaires dans le Pacifique Sud met fin à un programme qui n'aurait jamais dû voir le jour", a déclaré M. Keating.

"Ces six essais ont sérieusement compromis la cause du désarmement international et de la non-prolifération nucléaire, ont été un outrage aux obligations internationales de la France et ont exposé les peuples du Pacifique Sud à des risques inacceptables."

M. Keating a ajouté qu'à l'instar des autres membres du Forum du Pacifique Sud l'Australie souhaitait que la France ferme ses installations d'essai et ne garde seulement que celles qui sont nécessaires pour la surveillance de l'environnement.

"L'Australie souhaite également que la France permette à la communauté internationale d'avoir accès à toutes les données et à tous les sites afin qu'une évaluation indépendante et complète des effets de ses essais puisse être effectuée."

"Au-delà de la nécessité urgente de conclure cette année un traité sur l'interdiction complète des essais, l'Australie attend à présent que la France et les autres Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à s'acquitter de leurs obligations au titre de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour s'acheminer véritablement vers un désarmement nucléaire complet", a-t-il ajouté.

Canberra

30 janvier 1996